

COMMUNE D'ELBACH

68210

Arrondissement d'Altkirch
Haut-Rhin**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ELBACH
SÉANCE DU 19 AVRIL 2011**

Tél. 03 89 07 21 16

E-mail : mairie.elbach@wanadoo.fr

**Présents :** M. Emmanuel SCHACHERER, Maire

MM. WIRTZ Georges et VOGT Daniel, Adjoints

Mme SCHMITT Line, MM. HUG Justin.

Absents : M. FREYBURGER Ludovic, Adjoint (M. FREYBURGER donne procuration à M. WIRTZ Georges) ; Mmes DOLIVET Sandra (Mme DOLIVET donne procuration à M. le Maire), SCHERRER Marie-Josée (Mme SCHERRER donne procuration à M. WIRTZ Georges) ; GISSINGER Laurence ; MM. PICARD Marius et BALLESTEROS Yann.**Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} Mars 2011 est approuvé.****Point 1. Compte administratif 2010 et compte de gestion 2010.**

- a) Sous la présidence de M. WIRTZ Georges, 1er Adjoint, les conseillers examinent le compte administratif 2010 laissant apparaître les résultats ci-dessous, identiques au compte de gestion dressé par le Trésorier de Dannemarie. Ces deux documents sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

	Résultat de clôture 2009	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2010 (sans les restes à réaliser)	Résultat de clôture 2010 (sans les restes à réaliser)
Investissement	- 12.443,39		24.885,16	12.441,77
Fonctionnement	177.171,23	107.516,18	3.938,06	73.593,11
TOTAUX	164.727,84	107.516,18	28.823,22	86.034,88

- b) **Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010**

Constatant que le compte administratif 2010 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 73.593,11 €, les conseillers décident d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

Besoin de financement de la section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2010 – excédent (art. 001 – RI)	12.441,77 €
Restes à réaliser : D.I.	188.344,12 €
R.I.	0
Total	- 188.344,12 €
Besoin de financement total de la section d'investissement (avec les Restes à réaliser)	188.344,12 €
Excédent de fonctionnement au 31.12.2010	73.593,11 €
Exécution du virement à la section d'investissement (art. 1068 RI)	73.593,11 €

Point 2. Budget Primitif 2011

- a) **Décision en matière des taux de contributions directes :**

Suite à la réforme de la fiscalité locale, les taux de référence des taxes ont été modifiés ; la taxe professionnelle supprimée et compensée par de nouvelles ressources (« Contribution Economique Territoriale » comprenant la Cotisations Foncière des Entreprises et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)

Un coefficient de variation de **1,019998** est appliqué à chaque taux de référence ; les nouveaux taux ainsi votés, à l'unanimité, sont :

Taxe d'habitation : 14,41 % ; Taxe foncière (bâti) : 9,06 % ; Taxe foncière (non bâti) : 62,07% ; Cotisation forfaitaire des entreprises : 19,73 %

Taxe d'habitation : 14,41 % ; Taxe foncière (bâti) : 9,06 % ; Taxe foncière (non bâti) : 62,07% ; Cotisation forfaitaire des entreprises : 19,73 %

Produit fiscal attendu : 62.176 €

Prélèvement Fds National de Garantie Individuelle de Ressources : 16.211 € (dépense inscrite à l'article 739116 en section de fonctionnement du budget primitif 2011)

b) Le Maire soumet à l'assemblée ses propositions quant aux prévisions budgétaires pour l'exercice 2011

Après en avoir délibéré, le **budget primitif 2011** est adopté à l'unanimité des membres présents en précisant que **les dépenses d'investissement sont votées par chapitre**. Le budget s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

<u>Section de fonctionnement :</u>	196.157,00 €
<u>Section d'investissement :</u>	667.444,12 €

Il est inscrit au Budget Primitif 2011 pour permettre l'« Amortissement de la carte communale » approuvée en 2006 :

- *une dépense à l'article 6811 en section de fonctionnement d'un montant de 1.400 €*
- *une recette à l'article 2802 en section d'investissement d'un montant de 1.400 €.*

Durée d'amortissement votée à l'unanimité : 10 ans.

Point 3. Bail de location du logement 2, rue de Valdieu

VU la délibération en date du 1^{er} Mars 2011 autorisant le Maire à mettre en location, à compter du 1^{er} Mai 2011, le logement situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé 2, rue de Valdieu, pour un loyer mensuel de 300 € ;

VU le projet de bail de location présenté à l'assemblée ;

Les conseillers, à l'unanimité, approuvent le projet de bail de location tel que présenté et fixent le montant des charges à 50 € par mois.

Le Maire est donc autorisé à signer le bail de location.

Point 4. Résolution à la centrale nucléaire française de Fessenheim

Par 2 voix pour, 2 contre, 4 abstentions, il est décidé de ne pas adhérer à la « résolution » présentée par l'Association Trinationale de Protection Nucléaire, dont le siège est à Bâle, demandant l'arrêt définitif de la centrale nucléaire de Fessenheim.

Point 5. SIVU Scolaire Elbach - Wolfersdorf

Il est prévu un regroupement avec la commune de Retzwiller. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu, notamment pour le maintien des écoles dans chaque commune :

Lors de la 1^{ère} réunion a été évoqué la possibilité de maintenir une classe maternelle à Elbach ; 1 classe CM1 et 1 classe CM2 à Wolfersdorf ; 3 classes à Retzwiller : CP, CE1 et CE2.

Lors de la seconde réunion est envisagé qu'Elbach accueillera 1 classe CP et CE1 (dans ce cas prévoir l'installation d'un WC adulte) ; Retzwiller les maternelles + 1 classe CE1 et 1 classe CE2 et Wolfersdorf les CM1 et CM2.

Une réunion publique avec les parents d'élèves aura lieu le 6 Mai prochain.

Point 6. Divers.

1°) M. PROB Jean-Marc, Adjoint technique de 2^e classe intercommunal, sera titularisé à compter du 1^{er} Avril 2011.

2°) Le Maire soumet 2 devis pour la confection et la mise en place d'un placard dans l'entrée de la mairie. Des précisions doivent être demandées aux 2 artisans, M. BERBETT Jacky et M. MAGNY Vincent.

3°) Décharge communale : Est abordé le projet d'installation d'un manège pour chevaux et boxes sur le site de l'ancienne décharge qui doit être remblayé. A étudier l'éventuelle possibilité de vendre cet endroit ? Ce point est ajourné.

4°) Quelques dates à retenir :

- 03/07/2011 : Fête patronale (buvette et repas assurés par l'école)
- 08/07/2011 : « Musik in dr'Schira » (Concert dans la Grange) – 2, rue de Valdieu
- 17/07/2011 : Marché aux Puces

Fleurissement : Une journée de travail est organisée le samedi 14 mai 2011. Rendez-vous à 8h30 devant la mairie. Un appel est lancé à tous les bénévoles.

Jeudi 12 mai : nettoyage du réservoir d'eau

Le SIAEP du Haut-Bois de Chavannes/Elbach procédera au nettoyage des installations du réservoir d'eau, jeudi 12 mai. L'opération nécessite la vidange complète du réservoir. L'alimentation en eau potable pour les communes de Chavannes et Elbach ne sera pas interrompue mais s'effectuera à flux tendu. C'est-à-dire que l'eau pompée alimente en direct le réseau d'eau potable. Cette opération a déjà été réalisée sans aucune restriction pour les consommateurs. Nous demandons aux habitants de consommer modérément (sans gaspillage ni utilisation inutile telle que l'arrosage des jardins, le remplissage de piscine et autres nettoyages de voiture). Le remplissage du réservoir se fera immédiatement à l'issue du nettoyage réalisé dans les règles de l'art (et d'hygiène), par une entreprise spécialisée, la SOGEST. La situation deviendra normale à partir de vendredi matin avec peut-être une légère odeur de chlore.

- ***ECONOMISER la consommation d'eau potable, jeudi 12 mai.***